

UNE POINTE POUR TOUS

Compte rendu de l'A.G. ordinaire du 25 juin 2016 à SOULAC

Membres du C.A présents : Philippe LUCET Jacques MARTINET Maryse_SINSOUT
Nicole BADOT Jacques GERVAIS Pierre PINET Serge ROBIN Bernard VINQUOY
Christian HASS Monique PERTHUIS Bernard CHAMBELLAND

Excusés : Denis ESTHER Monique MURCIA Monique CHERUETTE Alain HECHO Jean-
Paul LESCORCE Lalou ROUCAYROL Annie LEPINOUX Denis TRIOULAIRE

Elus présents : Xavier PINTAT Sénateur Maire de Soulac Jean-Jacques CORSAN Conseiller
Régional Franck LAPORTE Maire de Talais

Elus excusés : Alain ROUSSET, Didier QUENTIN, Régine JOLY, Pascale GOT

Plus de 60 personnes présentes à l'AG.

Le Président Philippe Lucet propose l'ordre du jour :

- Le Parc Naturel Marin
- L'extraction de granulats
- PMVE et PORT porte- conteneurs au VERDON
- Réforme territoriale sur la CDC.
- L'ADAPT² EAU : élaboration de scénarios en fonction des modifications climatiques
- Bilan Financier

En introduction : Merci à Xavier PINTAT pour sa présence, le prêt de la salle et le pot de l'amitié, merci à Jean-Jacques CORSAN et Franck LAPORTE pour leurs présences.

Quelques chiffres : Ce jour nous comptabilisons 1030 adhérents, pour 917 en 2015. La mobilisation est maintenue. Même nombre d'adhérents sur les deux rives Nous nous auto-finançons ce qui nous laisse une garantie d'indépendance vis-à-vis de toutes les collectivités et des pouvoirs politiques ou industriels.

-LE PARC NATUREL MARIN :

« Une pointe pour Tous » est désormais représentée au « Conseil de Gestion du PNM » qui se met en place, ce qui pour nous est important. La mise en place est lente. Une réunion est prévue le 1 juillet 2016 pour faire le point et établir des projets. Le budget de 45000 euros est faible si l'on compare avec d'autres PNM. Cette organisation est constituée de comités géographiques

qui tiennent compte des spécificités des secteurs. Pour l'estuaire le comité est composé d'UPPT et de la SEPENSO.

Nous attendons la loi sur la biodiversité. Tout projet concernant l'estuaire sera discuté par le conseil de gestion local c'est-à-dire par des gens concernés qui proposeront des objectifs concrets et donneront leur avis sur les projets, ce qui est très important. Nous attendons beaucoup de ce PNM. Pour exemple il a donné un avis négatif sur le Matelier (extraction de granulats) par un vote: 13 voix pour, 28 contre et les 14 représentants de l'Etat se sont abstenus.

Bernard Chambellan qui succède à Jacques Gervais au poste de Vice-Pdt Rive Droite, parle de l'extraction des granulats et du projet Matelier. Si le ministère de l'industrie donne son accord, nous sommes prêts, nous avons préparé un recours et avons contacté des avocats spécialisés. Le projet d'extraction de granulats est un projet à fleur d'eau et se situe tout près des côtes. Pour l'instant il est en attente. Juillet 2018 est la date charnière pour l'attribution de la concession (délai de 3 ans). Passé ce délai, nouvelle demande et nouvelle enquête publique. Mais là le PARC NATUREL MARIN donnerait un avis négatif. Pour l'instant nous suivons l'évolution et sommes vigilants.

La parole est donnée à Xavier PINTAT qui souligne le rôle du Conseiller Régional Jean-Jacques CORSAN. Le sénateur-maire de SOULAC a envoyé un dossier au Conseil Régional concernant ce sujet sensible. Ce dernier partage l'opinion de l'association au sujet du Matelier. Il se dit convaincu que cette extraction aggraverait l'érosion et serait préjudiciable pour nos plages.

La CDC est tout à fait concernée par le problème d'érosion. Xavier PINTAT remercie Franck LAPORTE, maire de Talais pour sa vigilance constante au sujet de l'extraction des granulats et de l'érosion dans le secteur. Une étude est faite au niveau du banc du Chevrier afin de reengraisser les plages.

Autre site d'extraction : Projet Sud-Atlantique : Si le ministre Macron autorise la recherche dans un secteur allant environ de La Négade (Soulac) à Hourtin sur une profondeur entre 70 et 80 mètres, de 11 km à .45.km des côtes, nous demanderons des études dans ce secteur.

-PMVE et sa triste fin : L'échec du projet éolien PMVE au Verdon.

Pour Xavier PINTAT, les investisseurs n'étaient pas au rendez-vous ce qui aurait fait avorter le projet. Il pense qu'il y a (ou qu'il y aura) des repreneurs potentiels.

Il y a peut-être eu un manque de concertation entre les communes, la Région et le port de Bordeaux qui est un établissement autonome sous la dépendance de l'état. La région peut apporter des aides financières mais elle n'est pas maître d'ouvrage ; au départ pour le projet éolien il y avait une vision claire puis une zone de flou et de fragilité est apparue et la Région n'a plus suivi car le maître d'ouvrage) n'assurait plus financièrement.

Monsieur CORSAN a accompagné les élus et quand il a fallu passer à l'acte le maître d'ouvrage n'avait plus les épaules assez solides. Nicole BADOT, membre du CA explique comment l'association a suivi le projet qu'elle soutenait. Plusieurs rendez-vous avaient eu lieu soit avec Philippe LUCET ou Monique PERTHUIS et Nicole BADOT avec le porteur du projet. L'association a fait trois articles dans trois de ses journaux en expliquant les avancées du projet. Le dernier article fait état de l'échec sans avoir pu rencontrer le porteur du projet, les bureaux étant fermés définitivement. Ph. LUCET considère qu'il y a eu des lacunes au niveau du GPMB qui, dès le départ, aurait dû vérifier les possibilités financières du porteur de projet. JJ Corsan qui a suivi et accompagné le dossier affirme que le Conseil régional a pris ses renseignements auprès du ministère concerné.

- pour EUROPORTE.

10 millions ont été investis pour mise en place des grues et pour finalement aboutir à un blocage. Un médiateur a été nommé pour tenter de résoudre le problème d'une grande complexité. Il devrait rendre son rapport le 13 juillet 2016. Les choses semblent aller dans le bon sens. Les financements sont prévus pour que le projet reparte.

- Réforme territoriale sur la CDC.

Au sujet de l'intercommunalité personne ne voulait fusionner ce qui a provoqué le gel du projet. Ce jour, deux CDC pourraient fusionner : CDC Nord Médoc et Lacs Médocains qui ont les mêmes problématiques. L'avis est positif. Ceci concernerait 14 communes (11+3) ce qui donnerait un ensemble de 25000 Ha sur 1000 Km² et 100 Km de côtes et les plus grands lacs d'Europe. Ce serait un ensemble remarquable avec la plus grande communauté de communes en métropole, le plus grand estuaire d'Europe, le plus grand lac : HOURTIN, le plus grand phare CORDOUAN, Port Médoc et des pôles importants : touristique, ostréicole. Elle pourrait se nommer Médoc-Atlantique. Le SCOT serait commun avec une mise en **conformité des lois du Grenelle de l'Environnement.**

- L'ADAPT'EAU

Jacques Martinet, membre du CA, a participé au colloque du groupe de travail universitaire ADAPT'EAU concernant le changement climatique et ses conséquences, écosystème, dynamique sociale, territoriale et politique. Des méthodes avec scénarios sont mises en place puis testées en présence de la société civile permettant de trouver des alternatives locales. Jean-Jacques Corsan, délégué à l'eau au Conseil Régional est très concerné par ces problèmes et les suit de très près. Il faudra une vigilance de tous pour aller dans le bon sens. Le problème des deux centrales nucléaires dans la nouvelle Région est posé par rapport aux prélèvements d'eau et aux rejets. Il sera nécessaire de poser la question au SAGE et au SMIDDEST. Philippe LUCET

pense qu'il faudrait aussi poser la question de ce qui se passerait si des éléments conjugués provoquaient une catastrophe naturelle (exemple en 1999). Les deux centrales nucléaires prélèvent beaucoup d'eau : est-ce abordé au niveau du colloque ADAPT'EAU : non ; au niveau du SAGE : non ; au niveau du SMIDEST : non. Chacun s'engage à mettre à l'ordre du jour cette constatation.

-RAPPORT FINANCIER :

Maryse **SINSOUT** expose le rapport financier :

Total des cotisations (917 adhérent(e)s) et dons en 2015 : 6292 €

Total des charges en 2015 : 5657 €

Principaux postes de dépenses:

*création du site internet 2115 € + hébergement du site 264 €

* journal de l'Estuaire 1568 € (envoi et impression d'1 seul exemplaire en 2015)

*imprimerie (documents pour l'AG) 295,20 €

*assurance responsabilité civile : 260,99 €

Total de l'actif de l'association au 31/12/2015 : 34115,16 €

AG extraordinaire du 25 juin 2015.

Il s'agit de changer le nom de l'association du fait de la nouvelle région. A l'unanimité l'association se nommera désormais « **Estuaire Pour Tous** ». (**Lecture des nouveaux statuts par Philippe LUCET**)

Le vote a permis de renouveler 4 membres au CA, trois pour la rive gauche : Jacques MARTINET - Maryse SINSOUT - Jean-Paul LESCORCE (qui se représentaient) et un nouveau membre pour la rive droite : Gérard BUNEL.

« Estuaire pour Tous »